

# MC MSEA MAINTENANCE DES SYSTÈMES EMBARQUÉS DE L'AUTO OPTION MOTO



## PRÉSENTATION ET OBJECTIF

Diplôme national, la Mention Complémentaire (MC) permet - en une année après le CAP - de délivrer une qualification spécialisée et facilite l'entrée dans la vie active.

Ses enseignements - à dominante technique - permettent de compléter et d'affiner les compétences acquises en CAP.

La Mention Complémentaire Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile, option motocycles (MC MSEA, D) permet d'accéder au métier de Mécanicien spécialiste motocycles.

## PRÉREQUIS

CAP MAINTENANCE des Véhicules Automobiles option D Véhicules Motocycles

## RYTHME DE L'ALTERNANCE

Cours 1 semaine sur 3 en Centre de Formation  
Rentrée annuelle de Septembre à Décembre

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations en Centre de Formation et en entreprise  
Passage de l'examen à l'issue de la formation

## DURÉE ET MODALITÉS D'ACCÈS

12 semaines de cours sur 1 an / 420 heures  
Admission sur dossier et possibilité d'entretien

## PUBLIC : OUVERT À TOUS !

Apprenti  
Demandeur d'emploi  
Salarié  
Salarié en contrat de professionnalisation  
Autres : nous consulter  
Formation accessible et adaptée aux personnes en situation de handicap

## CONTENU DE LA FORMATION

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Sciences Physiques

*La mention complémentaire est un diplôme axé sur la pratique : la majorité des cours se déroule en atelier.*

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Analyse fonctionnelle et structurelle

Gestion des systèmes automatisés

Fonctions techniques : motorisation, transmission, liaison au sol, freinage, confort et sécurité

Qualité

Service clientèle

Prévention des risques professionnels

Technologie

Pratique

## LIEU DE FORMATION

URMA LOIRE-ATLANTIQUE

Ste Luce/Loire - 02 40 18 96 96

urma44sainteluce@artisanatpaysdelaloire.fr

## DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi : concessionnaire autos/motos, garage...

Évolution possible vers le métier suivant : Technicien confirmé mécanique moto, Technicien expert après-vente moto, Réceptionnaire après-vente moto.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuivre vers un Bac Pro, une autre mention complémentaire

CQP TCM (Technicien Confirmé Motocycles)

CQP CVCPR (Conseiller Vendeur Confirmé Pièces de Rechange et Accessoires)

Encadrant d'Entreprise Artisanale après CAP + 5 ans d'expérience professionnelle

## INFOS PRATIQUES : LES + DE L'URMA

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation sur étude de dossier

Possibilité de parcours individualisé sur dossier



PAYS DE LA LOIRE